

Affiné avec le temps

La capitale valaisanne planifie une surface de 60 hectares, en y intégrant son héritage industriel et agricole, en y cherchant densité et identité adéquates.

Commentaire de Grégoire Farquet

Les parcelles s'étirant des voies CFF aux berges du Rhône appartiennent à des acteurs divers tels que canton, commune, sociétés, propriétaires privés, et abritent des usages multiples et déjà certains projets d'envergure, tels que l'École professionnelle technique et des métiers, le Campus HES-EPFL, des bureaux. Leur planification doit répondre à des logiques variables telles que densification, création d'espaces publics, conservation de l'activité industrielle ou changement d'affectation. La Ville de Sion souhaite «coordonner ces projets, évaluer leurs effets sur le territoire et prévenir les conflits potentiels». Afin d'assurer la cohérence d'un site pour 10 000 habitants-emplois, la Ville procède d'abord à un grand travail de synthèse, des ateliers participatifs, des questionnaires aux usagers. Puis, suivant la présélection de sept équipes, un concours à deux degrés permet de définir les critères de planification.

Vert-bleu Les quatre équipes retenues pour la phase finale s'aperçoivent du lien particulier de la plaine au grand paysage. Toutes expriment aussi les enjeux écologiques et naturels liés à une telle transformation urbaine. «Cœurs verts» ou chapelets de parcs font la part belle aux plantations d'arbres, aux sols poreux, aux rapports à l'eau. L'Atelier Jacqueline Osty & associés développe subtilement les transversales nord-sud. L'échelle réduite des cordons verts et espaces publics, soutenue par les îlots bâtis, est économique et modeste. «L'identité du secteur est réalisable parcelle par parcelle», mais l'idée d'ensemble manque malheureusement encore de cohérence.

L'atelier de Han van de Wetering offre, appuyée sur une appréciable représentation en croquis, une bonne lecture des éléments identitaires du lieu. La mutation est conduite par une approche en patchwork à partir de l'existant, soutenue par de nombreuses propositions d'impulsions. On notera le caractère innovant de l'attribution d'usages publics et collectifs en rez-de-chaussée des parkings silos. Guère de reproches pour cette proposition, si ce n'est une morphologie urbaine un peu lacunaire.

Tribu architecture propose un urbanisme réaliste et économique dialoguant avec l'identité du quartier. L'équilibre entre palette des typologies urbaines très hétérogène, sélection des bâtiments à maintenir, introduction de bâtiments emblématiques aux terminaisons ne convient pas en vue de la densité apportée.

Évolutif Herzog & de Meuron, les lauréats, impactent grâce à un grand geste remettant «le paysage au centre de la vallée». Acceptant l'hétérogénéité du site, ce Central Park séduisant unifie le quartier et le met en rapport avec l'agglomération, la vallée, le fleuve. En lisière du secteur, les bâtiments commerciaux forment un écran anti-bruit. À l'intérieur, l'urbanisme de plots et de barres oriente les logements de première ligne vers le parc. Les volumes plus en retrait sont raccordés sur les dessertes et posés dans les jardins. Le caractère hyper générique des plots, leur densité et hauteur dans les quartiers Provins et du Rhône interrogent. Faut-il qu'ils soient si hauts, si rapprochés? Est-ce bien cela l'identité séduisante du XXI^e siècle? Aussi, le positionnement de logements vers l'aéroport devra être revu, les usages du parc définis. Quant à eux, les mécanismes mis en place pour lancer la transformation convainquent.

Malgré la difficulté de la tâche, les groupes de planificateurs sont à féliciter pour leurs études. Par cette procédure, la Ville de Sion a su mettre toutes les cartes de son côté pour une évolution prospère de son tissu urbain. ♦



Transformation progressive
Maquettes: Herzog & de Meuron



Une possible étape au cours de la transformation des 60 hectares qui s'étendent du sud des voies CFF jusqu'aux berges du Rhône Visualisation: Herzog & de Meuron

DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER «RONQUOZ 21», SION

Objectif inventer une nouvelle identité urbaine et planifier le nouveau quartier Ronquoz 21 pour que la Ville de Sion puisse définir les conditions-cadres permettant de favoriser le bon déroulement de la mutation du quartier
Surface environ 60 hectares

Maître de l'ouvrage Ville de Sion, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Procédure mandats d'étude parallèles à deux degrés et en procédure sélective
Participants 7 (1^{er} degré), 4 (2^e degré), 26 candidatures (présélection)

Organisateur de la procédure nomad architectes, Sion
Jugement mars, juin et novembre 2019

Projet lauréat 2^e degré, désigné à la majorité comme lauréat de la procédure, indemnité de CHF 50 000.-
Herzog & de Meuron, Bâle

Sans rang 2^e degré, indemnité de CHF 50 000.-
Van de Wetering, atelier d'urbanisme, Zurich

Sans rang 2^e degré, indemnité de CHF 50 000.-
Tribu architecture, Lausanne / Genève

Sans rang 2^e degré, indemnité de CHF 50 000.-
Atelier Jacqueline Osty & associés, Paris

Autres participants 1^{er} degré, indemnité de CHF 20 000.- chacun
- apaar_, Genève
- KCAP Architects & Planners, Zurich / Rotterdam
- AWP, Paris / Bâle

Jury / membres professionnels
- Pierre Feddersen, architecte urbaniste, Zurich (président)
- Julie Imholz, architecte paysagiste, Lausanne
- Emmanuel Rey, architecte urbaniste, Neuchâtel
- Enrico Slongo, urbaniste de la Ville, Langenthal
- Annie Tardivon, architecte-paysagiste, Paris
- Philippe Venetz, architecte cantonal, État du Valais

- Marie-Hélène Giraud, architecte-paysagiste, Nyon (suppléante)
- Astrid Hervieu, architecte urbaniste, Paris (suppléante)
- Christophe Loetscher, architecte urbaniste, Zurich (suppléant)

Jury / membres non professionnels
- Philippe Varone, président de Sion (vice-président)

- Jean-Paul Chabbey, chef du Service des bâtiments et constructions, Sion
- Christophe Clivaz, conseiller municipal, urbanisme et mobilité, Sion
- Georges Joliat, chef du Service des travaux publics, Sion
- Vincent Kempf, chef du Service de l'urbanisme et de la mobilité, Sion
- Damian Jerjen, aménagiste cantonal, État du Valais (suppléant, 1^{er} degré)
- Damien Gross, architecte urbaniste, État du Valais (suppléant, 2^e degré)
- Magali Moreillon, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Sion (suppléante)
- Vincent Pellissier, délégué à la promotion économique et aux affaires foncières, Sion (suppléant)
- Carole Schmid, conseillère municipale, Sion (suppléante)



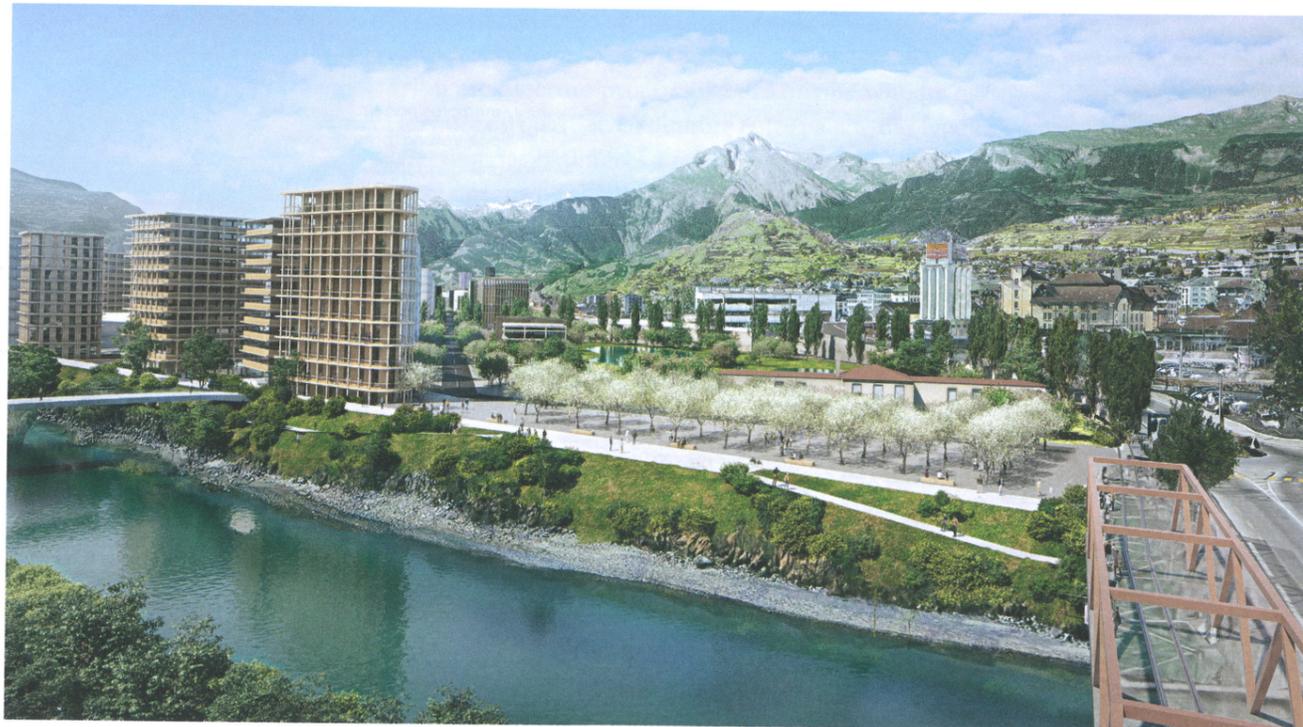
Situation à long terme: les bâtiments à garder et les nouveaux bâtiments



La chaîne de parcs est reliée par un cordon boisé.



Les Principes de phasage: moyen terme, premiers quartiers sur terrains non construits



À l'entrée du quartier des Ronquoz, la chaîne de parcs se raccorde de plain-pied à la place du Rhône se situant au niveau haut de la digue.



Quartier Saint-Hubert



Quartier du Rhône

Projet lauréat

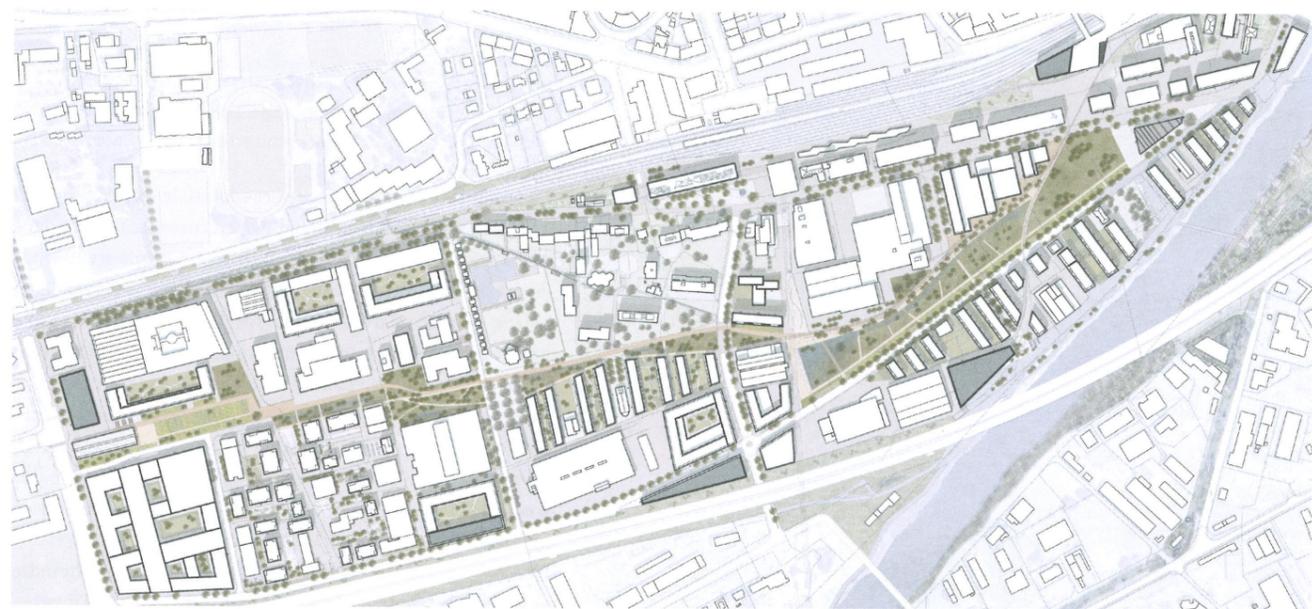
Architecture: Herzog & de Meuron, Bâle
 Paysagiste: Michel Desvigne Paysagiste, Paris
 Mobilité: team+, Bulle / Lausanne / Martigny

La grande force du geste permet de créer une vaste chaîne de parcs à l'échelle de l'agglomération, reliant à l'ouest le domaine des Îles et à l'est les quartiers de Vissigen et Champsec, ainsi que l'hôpital. La nature est amenée au centre-ville par un espace généreux. La transformation évolutive du quartier, dont la démonstration s'est faite au travers de la maquette, renforce la plausibilité d'une faisabilité dans le temps. La proposition d'activation des rez-de-chaussée de la rue de l'Industrie et de la route des Ronquoz est illusoire; le projet ne prévoit pas de points particuliers où se créerait une intensité urbaine, mais laisse une trop grande flexibilité. L'animation envisagée des petites places à l'intérieur des îlots est peu crédible. Le choix d'une typologie dominante en «plots» produit un manque de diversité dans l'offre de logements et d'identité quant aux ambiances des quartiers. Le caractère pour la ville du XXI^e siècle ne correspond pas à l'identité séduoise et à l'esprit des Ronquoz.

La mise en place immédiate d'un cordon boisé le long des voies industrielles permet de lancer le processus de transformation et d'offrir un cheminement confortable. Ce parcours de mobilité douce planté d'arbres définit le tracé du futur parc. Les bandes plantées prolongent la nature urbaine jusque dans les îlots, par la plantation de vergers et jardins, en référence à l'occupation agricole passée. Rapport du jury



La gare de Sion est amenée à devenir un hub multimodal.



Principes urbanistiques



À l'abri des pins

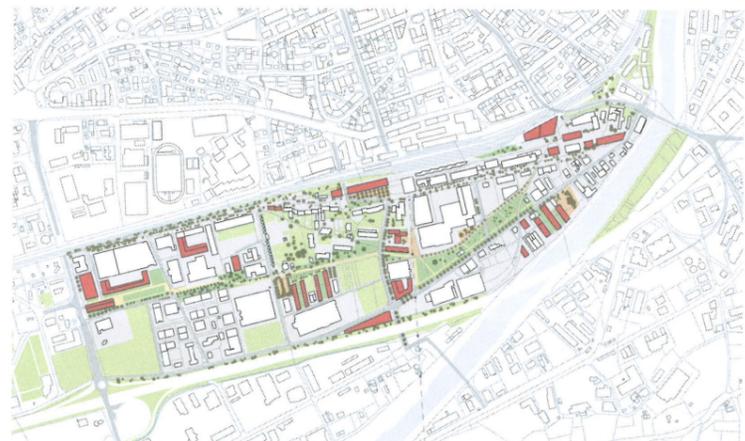
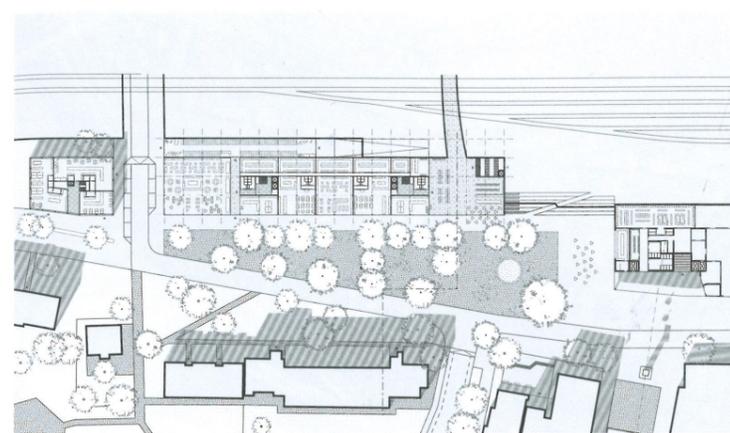


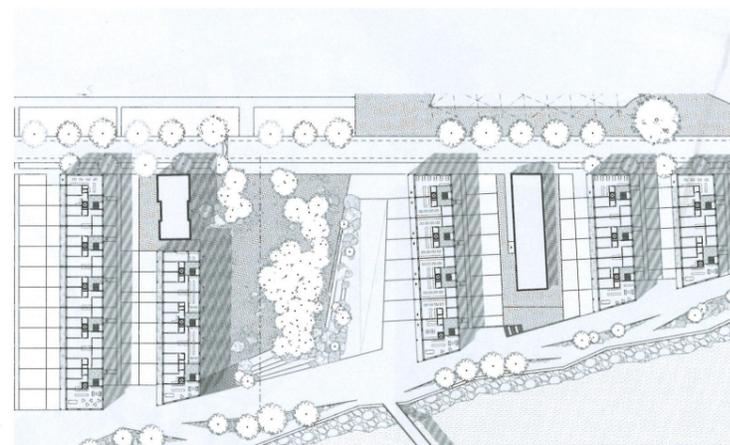
Image directrice intermédiaire, plus de dix ans



Les potagers du cœur fertile, le long desquels s'égrènent ici trois identités, participent à la renaturation globale du site.



Zoom place de la Gare-sud



Zoom square des Pins

2° degré
 Architecture: Tribu architecture, Lausanne / Genève
 Paysagiste: Interval Paysage, Chavannes-près-Renens

Les diagnostics du patrimoine bâti et des éléments paysagers sont proposés comme «cadre» aux développements à venir du quartier. De cette manière des identités propres au quartier sont reconnues et assumées, telle «l'identité industrielle». Le projet postule la nécessité de construire avec l'existant et de permettre l'intégration des volumes et programmes déjà présents sur le site aussi longtemps que possible. Il est réaliste et économiquement intéressant.

Le projet prévoit de réserver les surfaces actuellement en pleine terre pour une densification à long terme ou en vue d'accueillir des affectations de très grande taille. Le «cœur fertile» ainsi que sa promenade créent un espace public central structurant, offrant diverses possibilités d'affectation comme agriculture urbaine, jardins familiaux ou surfaces de délasserment. La proposition pour la place de la Gare est pertinente, tant dans son programme que son échelle.

Le geste créant le cœur fertile manque de force, surtout dans la partie ouest. Certaines portions de l'espace central sont très étroites, voire fragiles, et questionnent la lecture d'un espace continu et unitaire. La volonté de terminer le cœur fertile tant à l'ouest qu'à l'est par des bâtiments emblématiques n'est pas convaincante. La libération du foncier pour réaliser le cœur fertile ne semble pas être possible du point de vue financier, en raison d'une densification insuffisante aux alentours. Rapport du jury



La place des Platanes est une centralité de quartier.